



LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82
de l'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

n° 23
Avril 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Compagnons,

Notre pays traverse depuis quelques mois une situation grave qui perturbe considérablement ses institutions et le fonctionnement de ces dernières. Malgré cela l'Ordre national du Mérite poursuit inlassablement ses actions définies initialement par son fondateur le **général de Gaulle** dans la charte qui gère notre décoration.

Pour ce qui concerne la section de **Tarn-et-Garonne**, l'unité s'est à nouveau retrouvée au début de cette nouvelle année dans la « *Coque de l'Amitié* » qui rassemble en une grande famille les quatre associations que sont la section de la SMLH, l'AOR, l'ANOCR, et bien entendu l'ONM.

Il convient aussi de souligner que l'année 2018 a vu nos activités croître comme en témoigne le rapport d'activités de notre assemblée générale du 16 mars.

Un seul regret cependant est le constat que nous faisons de la diminution des nominations et promotions dans l'Ordre selon les décisions de monsieur le Président de la République, dont les conséquences laissent apparaître un net recul des adhésions, mais aussi et à terme une menace sur nos propres structures départementales qui ont cependant besoin d'adhérents pour vivre comme toutes les associations constituées.

Adresse : Ordre national du Mérite - Section Tarn-et-Garonne
49, rue Pierre Chabrié 82200 MOISSAC

2018 a été pour le Prix du Comportement Citoyen une réussite complète et plusieurs jeunes sapeurs-pompiers volontaires du département y ont été distingués. Les liens qui se sont créés entre les organisateurs tant du SDIS que de l'ONM doivent nous assurer de la bonne continuité de cette démarche pour 2019 et les années à venir. Viendra s'ajouter à cette récompense le Prix d'Encouragement au Civisme que l'association des Médailleurs du Travail de **Tarn-et-Garonne** a accepté de transmettre à la section ONM avec l'approbation du Comité qui en a entériné le principe lors de sa réunion du 21 janvier 2019.

Nous avons aussi un problème quant à nos porte-drapeaux. À ce jour ce souci est résolu. C'est grâce à la gentillesse de notre ami administrateur et président de l'ADACME **Guy Dupuy** que notre nouveau porte-drapeau titulaire sera monsieur **Maurice Hiron**, avec comme suppléants **Jean Chape-noire, Jacques Gaillac, André Sergues** et **Guy Ferrero**. Par ailleurs, notre section vient de se doter d'un nouveau drapeau car l'ancien ne pouvait plus être utilisé.

Je souhaite pour l'année 2019 qui vient de commencer et qui voit une nouvelle présidence dans le cadre d'un Comité départemental renouvelé, une parfaite réussite en tous points et le succès qui va avec.

Bien amicalement à tous.

Robert Delbès

SOMMAIRE

- <i>Le mot du président</i>	01
- <i>Cotisation et boutique</i>	03
- <i>Informations sociales et administratives</i>	04
- <i>Assemblée générale ANMONM 82 (16 mars 2019)</i>	06
- <i>Le cardinal Jean Lefebvre de Cheverus »</i>	18
- <i>Centenaire de la grande guerre : le bouquet du Tigre</i>	21
- <i>Nouvelles nominations dans l'ONM, adhésions, démissions, décès</i>	25
- <i>Un vétéran français vient de nous quitter : Jean Masson</i>	26
- <i>Un moment de détente</i>	28
- <i>Coque des rois à Montech</i>	30
- <i>Conférence du général Jean-françois Pachabeyian : Waterloo</i>	32
- <i>Réception à l'Académie de Montauban de M. Jean-marc Detailleur</i>	34
- <i>In memoriam : colonel Bernard Labrune, colonel André Limassot</i>	36
- <i>Moment de détente : solutions</i>	38
- <i>Merci à nos partenaires - Prochains rendez-vous 2019</i>	39

COTISATIONS 2019

Sur décision des instances parisiennes, le montant de la cotisation est fixée à **30 euros plus 10 euros** si vous souhaitez l'abonnement à la revue « **Le Mérite** ». Dans un souci de bon fonctionnement de notre association, elle est exigible durant le premier trimestre de l'année civile. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous remercions de bien vouloir régler votre cotisation le plus tôt possible, et d'adresser votre règlement par chèque bancaire, libellé au nom de **ANMONM82** :

- ♦ soit à **M. Erick Lebrun**, 2^{ème} Vice-président et secrétaire, 1935, route du Quercy Blanc - 82270 Montpezat-de-Quercy.
- ♦ soit à notre trésorier **M. Eugène Cojan**, coordonnées ci-dessous.

BOUTIQUE DE L'ANMONM 82

L'ANMONM 82 fait l'acquisition de certains objets qui sont remis lors des réunions, rencontres, assemblées générales, etc., aux autorités et aux conférenciers. Ces objets sont à la disposition de nos adhérents au prix d'achat.

Ces objets sont visibles sur le site : <http://www.recipiendaire.fr/anmonm>
Voici les objets, ainsi que leur prix, actuellement disponibles auprès de notre trésorier :

M. Eugène Cojan, 78, rue de la Mairie – 82290 Barry d'Islemade

Contacts TPH : 05 63 31 68 42 – 06 64 81 65 52

E-mail : eugene.cojan@laposte.net



Cravate sole 36 €



Médaille 18 €



Porte-clés 5 €



Pin's ANMONM 3 €



Pin's France 4 €



Agrafe 3 €

INFORMATIONS SOCIALES ET ADMINISTRATIVES

IMPOTS

Le prélèvement à la source

Depuis le 1^{er} janvier 2019, votre caisse de retraite prélève vos impôts chaque mois sur la base du taux transmis par l'administration fiscale. Mais, comme à l'accoutumée, il faudra continuer à remplir une déclaration afin de faire le bilan des revenus et de prendre en compte les éventuelles réductions ou crédits d'impôts. Jusqu'à présent, les personnes mensualisées étaient prélevées sur 10 mois d'un montant fixe calculé sur les revenus de l'année précédente. Avec le prélèvement à la source, le paiement de l'impôt est étalé sur 12 mois.



Le prélèvement à la source
c'est en janvier 2019

Le contribuable de bonne foi

Il bénéficie d'une remise sur les intérêts de retard. Désormais, en cas d'omissions ou d'erreurs sur leur déclarations d'impôts, les contribuables de bonne foi bénéficient d'un rabais sur leurs intérêts de retard. Cette réduction est de 30 % si la rectification est faite suite à un contrôle et de 50 % si elle est faite spontanément.

La taxe foncière

Le paiement est obligatoirement dématérialisé à partir de 1 000 euros. Les propriétaires ne peuvent plus payer par chèques ou TIP mais sont contraints de payer l'impôt en ligne. À défaut, l'administration fiscale leur applique une majoration de 0,2 %.

SANTE

Le Dossier Médical Partagé (DMP)

Le DMP est généralisé depuis octobre 2017 après avoir été expérimenté dans plusieurs départements. Sa mise en place permet une meilleure coordination entre les professionnels de santé hospitaliers et libéraux. Il contient les références des médicaments remboursés, les listes de consultations médicales, les résultats d'analyses et les antécédents de l'intéressé. Enfin, les patients pourront progressivement consulter et alimenter eux-mêmes le DMP quand ils le jugeront nécessaire.

Le « zéro reste à charge » se met en place

Pour rappel, l'objectif est la prise en charge intégrale d'un panier de soins défini dentaires, d'optique et de prothèses auditives. Le coût moyen d'un équipement devrait passer de 1 300 euros pour un reste à charge à 950 euros. Pour les lunettes, il faudra attendre courant 2020 pour une prise en charge intégrale.



Les personnes âgées ou leurs familles en perte d'autonomie

Il existe un guichet unique d'information, de conseil et d'orientation pour les personnes âgées ou leur famille qui doivent faire face à la perte d'autonomie. Son nom varie selon les départements. Le plus courant est le CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Comment le trouver ? Consultez le site www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr, puis allez sur « rechercher dans l'annuaire ».

*Christian Limongi
Premier vice-président*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
(Section de Tarn-et-Garonne)**

L'assemblée générale ordinaire de l'ANMONM 82 s'est déroulée le 16 mars 2019 à l'hôtel Villeneuve de **Montauban**, et c'est autour d'un café et de délicieuses viennoiseries que le président **Robert Delbès** a accueilli les participants.



Un public attentif

Outre de nombreux compagnons, étaient présentes des personnalités civiles et militaires dont, notamment, M. **Pierre Besnard**, préfet de **Tarn-et-Garonne**, Mme **Colette Jalaise**, vice-présidente du Conseil départemental, M. **Robert Infanti**, adjoint au maire de **Montauban**, représentant Mme **Barèges**, Mme **Monique Valat**, déléguée au Tourisme, M. **Pierre Amestoy**, directeur de l'ONAC, le **colonel Hervé Pilette**, délégué militaire départemental, le **colonel Emmanuel Delplancq**, commandant le 9^{ème} BSAM, le **colonel Jean-Louis Ferrer**, commandant du SDIS 82, le lieutenant-**colonel Philippe Baclet**, chef d'Etat-major du SDIS, M. **Pierre-Yves Rouleaud**, délégué général du Souvenir Français.

Comme à l'accoutumée, les travaux ont débuté par un hommage aux compagnons disparus depuis notre dernière assemblée générale, puis les rapports moral, d'activités et financier ont été présentés.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT ROBERT DELBÈS

Conformément aux souhaits du siège parisien, depuis 2017 l'assemblée générale de notre section locale se tient au cours du premier trimestre de l'année civile afin que l'assemblée générale de l'Association nationale qui se tient en juin puisse donner un rapport reflétant les activités de toutes les sections. Depuis 2016, nous nous y conformons.

Faisons un petit rappel sur l'origine de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite. Elle a été instaurée le 27 juillet 1972 et reconnue d'utilité publique en 1987. Ses objectifs sont d'assurer le rayonnement et le prestige de l'Ordre en tous lieux, de maintenir et développer les valeurs morales et civiques liées à la qualité de compagnon, de renforcer les liens de solidarité entre les membres de l'Ordre et de pratiquer l'entraide individuelle et collective, participer au devoir national de Mémoire et encourager sa pratique, développer, en particulier chez les jeunes, l'esprit de citoyenneté et du civisme.

Les membres du comité de la section de **Tarn-et-Garonne** se sont efforcés de remplir ces objectifs. Ils ont été présents à de nombreuses manifestations civiles et militaires liées au devoir de Mémoire auxquelles ils ont été invités. Je voulais remercier ces membres qui ont représenté l'Ordre dans toutes ces cérémonies. J'en profite pour remercier les porte-drapeau qui accompagnent à chaque fois le président ou les personnes dont le président a donné la mission de le représenter.

C'est ainsi que je tiens à remercier nos porte-drapeaux, **M. Gaillac**, **M. Chape-noire** et **M. Sergues** qui ont répondu, même dans l'urgence, aux sollicitations des autorités ou des familles de nos compagnons, lors de leurs obsèques. Il est à noter que depuis le début de cette année nous avons un nouveau porte-drapeau, **M. Hiron**.

Je remercie aussi **Michel Gabach** qui a visité nos compagnons dans la difficulté car cette tâche est assez délicate **Michel** l'a parfaitement remplie.

Merci également à notre vice-président **Christian Limongi** qui, malgré ses graves problèmes de santé, a réussi à produire, depuis février 2014, deux bulletins de liaison par an (avril et octobre), bulletins appréciés des adhérents. La parution de ce bulletin permet à nos membres et aux autorités civiles et militaires destinataires de se tenir au courant de nos activités. **Christian** participe en outre à beaucoup de rédaction (sur 300 pages rédigées dans 10 bulletins, 42% ont été rédigées par lui). Il assure la création, l'édition et la distribution. Enfin, **Christian Limongi**, effectue, en liaison avec **Erick Lebrun**, les travaux de secrétariat depuis la démission de deux membres du comité.

Le premier vice-président **Christian Limongi** est, heureusement, aidé dans sa tâche par son épouse **Marie-Christine**. Elle est « ses yeux », à la fois pour son aide à l'élaboration du bulletin de liaison, mais également, pour conduire son époux sur les lieux de commémorations ou d'invitations, où il se rend 25 ou 30 fois chaque année. Un grand merci à **Marie-Christine**.

Christian Limongi s'est engagé, si sa santé le lui permet, à élaborer le bulletin n°24 (octobre 2019). Mais il faudra lui trouver un successeur pour 2020, ainsi que des rédacteurs.

Il faut également remercier notre trésorier, le **lieutenant-colonel Eugène Cojan** pour son immense travail qu'il effectue pour que notre section puisse fonctionner correctement. Il nous détaillera recettes et dépenses de l'exercice écoulé. Je voulais juste rappeler que nous pouvons être au comité jusqu'à 15 membres, et que depuis la démission de deux compagnons en mars 2018 (**Huguette Montagnac** et **James Simon**) le bureau ne compte plus que 10 membres. Je profite encore aujourd'hui de faire appel aux éventuels volontaires pour participer à la vie du comité pour faire vivre notre belle association.

Il faut rappeler que, depuis 4 ans, il a été instauré par **Jean-marc Detailleur**, l'ancien président, le prix du comportement citoyen, tout particulièrement destiné à récompenser les jeunes sapeurs-pompiers volontaires et les équipes qui les instruisent et les encadrent. L'ANMONM 82 s'est attachée à cette manifestation car elle nous est apparue nécessaire pour mettre en valeur l'engagement civique de jeunes gens et jeunes filles qui démontrent que l'aide à ceux qui en ont besoin n'est pas un vain mot. Nous complétons ainsi toutes les actions d'encouragement au civisme des jeunes qui existent déjà dans le département.

Dans ce même ordre d'idée, lors de la réunion du mois de janvier 2019, le comité a acté le fait que le prix d'Encouragement au civisme, mon bébé, soit repris par la section de l'ANMONM 82. Pour moi c'est une grande joie, une grande fierté que ce prix soit repris par vous.

Maintenant nous sommes confrontés à un certain nombre de défis dans la poursuite de nos objectifs.

En ce qui concerne le premier défi, il faut savoir qu'au niveau national, la baisse des adhérents est continue même si ici en **Tarn-et-Garonne**, nous avons à faire à une stagnation des effectifs, mais il n'empêche que nombre de nouveaux décorés semblent peu intéressés à poursuivre, au sein de l'Association, leur engagement qui leur a valu cette distinction. Ce n'est, bien sûr, pas spécifique à notre association, mais cela ne doit pas cesser de nous interpeller. Il faut faire apparaître ici que le pourcentage d'adhésions par rapport aux nominations est faible.

Est-ce que nous ne faisons pas notre travail dans le cadre de la sensibilisation des nouveaux décorés. Il me semble qu'il faut sensibiliser notre administration centrale pour que des dossiers qui sont préparés sortent plus facilement surtout si les mérites sont réellement reconnus.

Il faut aussi revoir la politique de recrutement au niveau du département afin que celle-ci soit vraiment payante. Il est vrai que depuis un ou deux ans les nominations dans le département sont rares.

De plus il me semble que chaque fois qu'un membre du comité et aussi à chaque fois qu'un adhérent a connaissance qu'une personne est titulaire de l'Ordre national du Mérite, il faut l'inciter à adhérer à la section pour faire partager les valeurs pour lesquelles nous avons obtenus cette belle médaille. Je crois que c'est de la responsabilité de chaque compagnon pour convaincre les titulaires de l'Ordre national du Mérite qui résident dans le département à s'engager dans notre section.

Le second défi tient au maintien du contact avec nos compagnons adhérents, mais qui ne peuvent plus participer à nos travaux : La question qui se pose est celle-ci : « *faisons- nous assez d'efforts pour leur permettre de participer à nos activités* ».

Depuis trois ans nous avons répondu à ces défis en organisant conjointement certaines manifestations avec les sections de **Tarn-et-Garonne** de la SMLH, de l'ANOCR et de l'AOR comme la coque des rois.

Il est à noter que cette année il n'y a pas eu de sortie d'automne mais certains compagnons ont participé au pique-nique de printemps organisé par l'ANOCR, qui cette année a eu lieu en septembre suite à de mauvaises conditions météo. Toutes ces activités réalisées en commun sont précieuses car elles permettent d'échanger et de partager les valeurs que chacune de nos associations partagent. Il est bon qu'elles soient désormais communes. Il faut préciser que pour ceux qui ne peuvent venir nous voir, surtout les plus anciens comme je l'ai dit plus haut, **Michel Gabach** a établi un plan de visite et, tous les trimestres, il le suit de près afin de rendre compte au président de l'état d'esprit de nos anciens.

Je termine cette présentation du rapport moral sur une note plus personnelle. En effet après un an à la tête de cette noble association, j'ai décidé de proposer très bientôt l'élection d'un nouveau président. Pour moi cela a été un honneur et une ardue obligation de remplir les devoirs de cette fonction, et je continuerai évidemment à participer aux travaux de notre association.

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR LE LIEUTENANT-COLONEL ÉRIK LEBRUN

Je vais vous faire le point de situation pour cette année 2018 et faire état des activités vécues par la section depuis notre dernière AG qui s'est déroulée le 10 mars 2018 à **Castelsarrasin**. Je vais tenter de vous en faire un état exhaustif avec ce rapport d'activité.

À l'issue de cette AG en 2018, le comité a dû se réunir, le 15 mars, afin de procéder à l'élection d'un nouveau président puisque lors de l'AG **Jean-marc Detailleur** alors président avait fait savoir qu'il quittait sa fonction. C'est ainsi qu'à l'issue d'un vote, **M. Robert Delbès** a été élu et un nouveau bureau a été composé.

Effectifs:

La section de **Tarn-et-Garonne** compte à ce jour de l'assemblée générale 144 membres, dont 1 grand Croix, 3 commandeurs, 14 officiers, 123 chevaliers et 3 veuves de compagnons.

En 2018, nous avons enregistrées 5 décès, 4 démissions et 6 nouvelles adhésions. Il est à noter que **M. Labrune** qui ne faisait plus partie de la section est décédé en novembre 2018 et la section l'a accompagné lors de ses obsèques. Notre effectif est stable malgré la démission ou la disparition de compagnons, les démissions étant dues au grand âge, à la maladie ou pour convenance personnelle.

Cependant, nous continuons à informer de nos activités les personnes qui demeurent dans le département et nous sommes présents aux obsèques avec le drapeau et le drap mortuaire acquis en 2017, lorsque la famille le souhaite. Nous avons également des palmes et palmettes qui sont, si la famille le souhaite, disponibles lors des funérailles.

Le comité s'est réuni sept fois en 2018 : le 16 janvier, le 15 mars qui a permis l'élection de **M. Delbès** comme nouveau président, le 26 mars, le 14 Mai, le 25 juin, le 10 septembre, le 19 novembre. Ces réunions de travail sont généralement suivies d'un déjeuner pour les administrateurs disponibles permettant ainsi d'échanger de nombreuses informations de manière plus informelle mais souvent en liaison avec la vie de notre association.

Cette année **Erick Lebrun** a représenté le président à l'AG nationale à **Paris** les 15 et 16 juin 2018. Elle s'est déroulée à l'amphi Foch. Au cours de cette assemblée a été actée l'augmentation de la cotisation de 28€ à 30€ (information qui vous a été donnée dans le bulletin d'information d'octobre 2018). Le Grand Chancelier, le **général d'armée Puga** a honoré de sa présence l'AG.

Ceux qui sont abonnés à la Revue Nationale « Le Mérite » ont déjà pu lire, in extenso, le compte rendu de cette AG, dans le numéro de juin 2018 qui a été livré début juillet 2018.

Le drapeau était présent à toutes les cérémonies officielles du souvenir ou des manifestations auxquelles nous sommes conviées. En 2018, il est sorti près de 59 fois et comme l'a précisé le président, les porte-drapeaux ont répondu présents à chaque sollicitation même dans l'urgence.

Le prix du Comportement citoyen

Le 20 juin 2018, sous l'impulsion de notre compagnon **Bernard Valette** qui a repris le dossier à son compte suite au départ de **James Simon**, a eu lieu à la Préfecture la cérémonie de la remise du prix du comportement citoyen aux animateurs formateurs des jeunes sapeurs-pompiers volontaires en liaison avec le SDIS du **Tarn-et-Garonne** et sous la présidence de **M. Besnard** préfet du **Tarn-et-Garonne**.

Le prix du Comportement Citoyen souligne la permanence des efforts de formation permanente des jeunes sapeurs-pompiers. Ce fut une cérémonie remplie d'émotion pour ces jeunes sapeurs-pompiers et une belle reconnaissance pour les formateurs.

Les sorties :

Une sortie de printemps a eu lieu en mai 2018 avec un circuit touristique dans le **Tarn**. Les adhérents des 4 associations patriotiques se retrouvaient pour cette sortie inter-associations. Cette sortie en terre tarnaise était organisée par l'AOR et proposait un circuit touristique dans la région de **Saint-Sulpice la Pointe**. Plusieurs visites furent proposées dans la matinée et après un bon repas les visiteurs ont pris la direction de **Gaillac** pour visiter les caves et les caveaux des vins et la ville de **Gaillac**.

En revanche le voyage d'automne n'a pu avoir lieu cette année faute d'organisation. Mais certains compagnons ont pu participer au pique-nique organisé par l'ANOCR qui cette année a eu lieu en septembre sur les plages de **Lamothe-Capdeville** suite aux mauvaises conditions météo du mois de juin.

Espérons que cette année nous pourrions en liaison avec les autres associations patriotiques (SMLH, l'ANOCR et l'AOR) organiser une sortie car elles nous permettent toujours de passer d'agréables moments entre compagnons et de renforcer les liens d'amitiés.

C'est ainsi que, depuis deux ans maintenant, nous avons rejoint les mêmes associations pour l'organisation de la coque des rois. Pour la deuxième fois en janvier 2018, la coque des rois organisée par l'ANOCR, s'est tenue à **Montech** et 150 personnes ont partagé les coques, salle Laurier, toujours agencée par les « gros bras » et décorée et servie par les « petites mains », au milieu de nos invités élus et militaires.

Les hommages à nos compagnons

En juillet 2018 dans les salons du Mercure à **Montauban**, le président et les membres du comité départemental ont accueilli de nombreux invités afin de rendre hommage à deux compagnons pour leur dévouement. Il s'agit de **Jean-marc Detailleur** qui a été président de notre section pendant 5 ans et de **Christian Limongi** qui est 1^{er} vice-président et chargé de l'élaboration du bulletin que vous recevez régulièrement deux fois par an. Ce fut une cérémonie remplie d'émotion et d'amitié.

Nous pouvons aussi ajouter que pour ceux qui ne peuvent venir nous voir, surtout les plus anciens, **Michel Gabach** a établi un plan de visite et, tous les trimestres, il le suit de près afin de rendre compte au président de l'état d'esprit de nos anciens.

Les bulletins

Les bulletins n° 21 et 22 d'avril et d'octobre 2018 ont rapporté de manière précise les activités de notre association, grâce à l'engagement sans faille de notre vice-président **Christian Limongi**, et malgré ses problèmes de santé, il a pu réaliser ces outils indispensables et permettre ainsi aux compagnons et aux diverses autorités d'être au courant de nos activités.

Christian Limongi s'est engagé sur l'élaboration des numéros d'avril et d'octobre 2019. Fin 2019, il aura fait paraître 12 bulletins consécutifs (du numéro 13 au numéro 24). Depuis qu'il s'en occupe fin 2013, le bulletin a évolué passant d'une dizaine de pages à une quarantaine, la création de nouvelles rubriques et une diffusion régulière désormais en avril et octobre de chaque année. Mais afin d'assurer la continuité, il convient de trouver cette année un successeur sachant qu'il pourra compter sur le soutien et l'accompagnement de **Christian Limongi**

Voilà rapidement énoncées les activités de notre section. Cette année a été marquée par certains mouvements au sein du comité. Mais nous avons pu faire face et espérons qu'il en sera de même pour l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT FINANCIER PAR LE LIEUTENANT-COLONEL EUGÈNE COJAN

Le bilan au 31 décembre 2018 fait apparaître les éléments suivants :

- ◆ Un avoir de 4 204€81€.
- ◆ Un excédent s'élevant à **1 089€92** par rapport à l'année 2017.
- ◆ Cet excédent de plus de 1 000 euros est principalement dû à :
 - ☞ *Une augmentation importante des subventions (1 500€ en 2018 pour 1 000 € en 2017). Mairie de Montauban (600€) ~ Conseil Départemental (500€) ~ CANMP Montauban Gambetta (400€).*
 - ☞ *Des dépenses maîtrisées pour l'AG départementale et la cérémonie du « Comportement Citoyen ».*
 - ☞ *Une modification de la gestion comptable qui à partir de 2018 intègre la valeur des stocks (objets ONM ~ Plaques Funéraires ~ timbres ~ etc.), dans le bilan comptable. Ainsi en fin d'année 2018 nous avons 600€ de stocks.*

Année 2018 : Bilan Recettes & Dépenses

Domaine	Recettes	Dépenses	Balance
Cotisations et Abonnements à « Le Mérite »	4 524€00		+ 4 524€00
Dons (Abandons de Frais & Dons)	1 638€93	1 024€93	+614€00
Subventions (Mairie Montauban – Conseil Depart.)	1 500€00		+ 1 500€00
Banque : Intérêts - Frais	3€50	1€80	+ 1€70
Retrocession Cotisations et Abonnements		2 617€00	- 2 617€00
Frais de Fonctionnement + Assurance		812€08	- 812€08
Entraides et Dons aux Associations		430€00	- 430€00
Frais Divers (Papiers-drapeaux)		372€00	- 372€00
Bulletins	450€00	961€50	- 511€50
Coque des Rois & Concert « Chant »	76€94	153€00	- 76€06
Voyage	0€00	140€00	- 140€00
AG Départementale + AG Nationale	1 824€00	1 975€66	- 151€66
Achat - Vente objets et Variation stocks	454€00	754€33	- 300€33
Cérémonie Comportement Citoyen	24€85	164€00	- 139€15
Bilan :	10 496€22	9 406€30	+ 1 089€92

Le budget prévisionnel pour l'année 2019 est prévu en équilibre avec un objectif de 12 300 € en recettes et en dépenses. Il est à noter que dans ce budget prévisionnel, il est programmé l'acquisition d'un nouveau « Drapeau ANMONM 82 » pour une valeur de 1 850€ et que nous espérons une aide de nos partenaires à hauteur de 1 300€.

LES RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITÉS ET FINANCIER SONT MIS AU VOTE ET APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

ÉLECTION AU COMITÉ DE SECTION

Le président **Robert Delbès** passe alors à l'élection des membres du Comité de section dont un tiers des membres est renouvelable Il s'agit de messieurs **Eugène Cojan**, **Erick Lebrun** et **Christian Limongi**. Tous trois sont candidats à un nouveau mandat. Par ailleurs, il y a trois nouveaux candidats pour intégrer le Comité : **M. Wilhelm Bush**, **Mme Hanane Guegan** et **Mme Myriam Lamarque**.

Mise au vote, l'élection a été approuvée à l'unanimité. La composition du nouveau Comité de section est la suivante :

M. Christian Doumenc, Président d'honneur
M. Jean-marc Detailleur, Président d'honneur

Membres

- ♦ M. Patrice Bertrand
- ♦ M. Philippe Bon
- ♦ M. Eugène Cojan
- ♦ M. Bernard Dagen
- ♦ M. Robert Delbès
- ♦ M. Guy Dupuy
- ♦ Mme Hanane Guegan
- ♦ M. Erick Lebrun
- ♦ M. Christian Limongi
- ♦ M. Michel Gabach
- ♦ M. Bernard Valette

Membres invités

- ♦ M. Wilhelm Bush
- ♦ M. Myriam Lamarque

Puis le président **Robert Delbès** a accueilli les nombreuses autorités civiles et militaires, en les remerciant chaleureusement de leur présence, démontrant ainsi l'intérêt qu'elles portent à notre association.



Accueil des personnalités par Robert Delbès

CONFÉRENCE DONNÉE PAR LE PROFESSEUR JEAN-LOUIS MATHARAN
Les révisions constitutionnelles des institutions de la V^{ème} République
de 1958 à nos jours

À 11 heures, **Bernard Valette**, vice-président, a présenté le parcours de M. **Jean-Louis Matharan**, professeur agrégé honoraire et docteur en histoire, puis le conférencier a débuté son intervention sur le thème « *Les révisions constitutionnelles des institutions de la V^{ème} République de 1958 à nos jours* ». Passionnante, la conférence du **professeur Jean-Louis Matharan** a particulièrement intéressé l'auditoire pendant plus d'une heure. Un souvenir « *personnalisé* » de notre association ANMONM 82 a été remis à M. **Jean-Louis Matharan**.

RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION

La 15^{ème} Constitution, adoptée en 1958 par les Français, a redéfini, dans les circonstances particulières de la fin des années 50, et selon la vision du **général de Gaulle**, les rapports entre les pouvoirs exécutif et législatif. Elle a formalisé, de façon inédite, l'alliance constitutionnelle entre le Peuple souverain et le Président de la République en établissant la souveraineté du peuple comme le paradigme absolu de la vie de la nation : le premier et le dernier mot appartiennent au peuple.

La force du pouvoir exécutif tient notamment à ce dialogue institutionnel que le président entretient avec le peuple : le pouvoir référendaire, celui de dissolution deviennent des outils majeurs, l'adoption par referendum en 1962 de l'élection du Président au suffrage universel direct le parachève et le renforce.

Ce texte a montré sa grande capacité d'adaptation aux différentes crises que la **France** a surmontées et aux évolutions de la vie démocratique comme les alternances ou les cohabitations.

Les 24 modifications qu'il a connues ou subies depuis 1960, l'ont été, si l'on se réfère aux propos de leurs initiateurs, pour l'aménager et l'améliorer. Elles se sont multipliées depuis 1990 : dix-neuf adoptées quasi exclusivement par le Congrès et non par referendum.

Elles ont, progressivement puis de façon accusée, dessiné un tout autre paysage institutionnel que celui initialement établi désormais marqué par un affaiblissement, de fait, de la souveraineté du peuple.

L'élaboration et l'adoption de la loi, comme volonté générale portée par le Parlement, se sont atténuées au profit du rôle, devenu essentiel, du Conseil constitutionnel et des transferts de compétence imposés par l'acceptation de la convergence européenne, exigeant « d'adapter » le texte constitutionnel.



*Remise par M. Robert Delbès d'un souvenir
« personnalisé » au professeur Matharan*

La multiplication des références, faisant de la Constitution un réceptacle de principes et de valeurs multiples ont dilué le sens initial ainsi l'ajout, en 2005, de la *Charte de l'environnement* dans les normes juridiques explicites du « bloc de constitutionnalité ».

La prétendue modernisation de la fonction présidentielle par l'adoption du quinquennat en 2000 et l'inversion des scrutins, le législatif après le présidentiel, qui s'en est suivie, ont affaibli paradoxalement l'autorité de l'hyper-président.

Quelles que fussent les bonnes intentions de ces changements, 66 articles ont été réécrits ou modifiés, ils n'ont pas permis d'atténuer en **France** la crise politique qui touche les démocraties.

Les circonstances politiques, sociales et européennes de 2019, le nouveau projet de réforme constitutionnelle, soulignent les impasses des transformations effectuées et, sans doute, la nécessité de retrouver les éléments d'ancrage du texte initial :

- ◆ rendre au suffrage universel, par les élections et la pratique référendaire, toute sa puissance ;
- ◆ redéfinir les limites entre normes nationales et européennes ;
- ◆ repenser le rôle du Conseil constitutionnel ;
- ◆ revenir au septennat pour le mandat du président de la République.

* *
*

Mme **colette Jalaise**, M. **Robert Infanti** puis, selon l'usage, M. **Pierre Bernard**, préfet de **Tarn-et-Garonne**, ont pris la parole. Les intervenants ont remercié le président **Robert Delbès** de les avoir conviés à cette noble assemblée dont ils ont souligné la très bonne tenue.

Le préfet a regretté ne pas être plus présent parmi nous compte tenu de ses nombreuses obligations. M. le préfet, le **colonel Jean-Louis Ferres** et le **lieutenant-colonel Philippe Baclet** ont reçu des mains du **président Delbès**, la médaille de l'ONM.



*Le président Robert Delbès remet la médaille de l'ONM
au préfet Pierre Besnard*

Après les interventions des autorités, M. **Robert Delbès** a remercié l'ensemble des participants de leur présence et il a mis fin aux travaux de l'assemblée générale, laquelle s'est terminée par la remise d'un drapeau flambant neuf à notre nouveau porte-drapeau. En effet, le **Président Delbès** a remis un magnifique drapeau à notre nouveau porte-drapeau M. **Maurice Hiron** qui a promis de le porter avec honneur et fierté.



*M. Maurice Hiron porte fièrement le nouveau drapeau remis par
notre président*

Avant de clore cette matinée studieuse, le président a souhaité une retraite heureuse au **colonel Hervé Pilette** dont c'était la dernière sortie officielle. Cette assemblée générale s'est terminée devant un pot de l'amitié, puis 43 convives se sont retrouvés autour d'un succulent repas, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

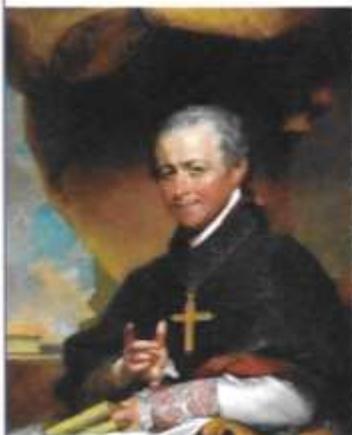
*Christian Limongi
Premier vice-président*

MONSEIGNEUR JEAN LEFEBVRE DE CHEVERUS

Évêque de Montauban de 1826 à 1833

Jean Lefebvre de Cheverus est né en 1768 à **Mayenne** dans une famille de notables parlementaires. Élève brillant, il part à **Paris** et, après son séminaire, est ordonné prêtre, avec dispense d'âge en décembre 1790, dernière ordination publique avant les troubles révolutionnaires.

Curé de **Mayenne**, il refuse de prêter serment à la constitution civile du clergé, et connaît les étapes de la répression des insermentés qui le conduiront en prison à **Laval**, d'où sa famille réussit à le faire sortir.



*Le cardinal Jean Lefebvre
de Cheverus*

Après un court séjour à **Paris**, où il échappe aux massacres de Septembre, il réussit à rejoindre l'**Angleterre** en 1793.

Il s'emploie dans un collège et très vite, il apprend l'anglais qu'il parlera toujours parfaitement, ce qui lui permet d'ouvrir une paroisse à **Tottenham**, très vite fréquentée par les Irlandais et par tous ceux qui apprécient la qualité et la clarté de ses sermons.

Répondant à l'appel de son ancien professeur à la **Sorbonne**, l'abbé **Matignon**, il le rejoint à **Boston** en 1796 sous l'autorité de **John Carroll**, premier évêque catholique de la jeune République américaine, à **Baltimore**.

Boston, ville de 24 000 habitants est essentiellement protestante. Cependant, son dévouement à tous et ses qualités de prêcheur le font remarquer de la petite communauté catholique irlandaise et des élites protestantes. Il passe plusieurs étés à évangéliser les Indiens du nord du **Maine** dans des conditions fort éprouvantes.

Vivant à **Boston** de maigres ressources, il mène une vie évangélique de pauvre au milieu des pauvres. Aussi bon organisateur que pasteur, il installe l'Église à **Boston** dont les effectifs se mettent à gonfler, du fait des débuts de l'émigration massive des Irlandais.



*Plaque commémorative du cardinal de Cheverus
à Boston surnommé
« l'apôtre des indiens Peaux-rouges »*

Monseigneur Carroll propose au **Pape Pie VII** la création de 4 évêchés dont **Boston** dont il devient le 1^{er} évêque en 1810, modeste évêché avec 2 prêtres, domicilié dans sa chambre où il fait asseoir les visiteurs sur son lit.

Mais, fort de ses bonnes relations avec les édiles protestants de **Boston**, il lance une souscription pour bâtir son Église-Cathédrale, crée un couvent des **Ursulines** et consacre la 1^{ère} cathédrale **Saint-Patrick** à **New-York**.

Après la restauration des **Bourbons**, à la demande expresse de **Louis XVIII** et sous la pression de sa famille, il finit par accepter de revenir en **France**, où le Roi l'a nommé, évêque de **Montauban**. La consternation à **Boston** est immense et les élites protestantes écrivent au Roi de **France** et au **Pape** en faveur de son maintien.

Il arrive à **Montauban** en 1825, précédé par sa réputation d'évêque respecté par toutes les communautés protestantes. Son arrivée à **Montauban** se fait au milieu d'une foule considérable. L'évêché de **Montauban** a été supprimé en 1790 et n'a été réinstauré dans les limites du nouveau département de **Tarn-et-Garonne** qu'en 1809.

Son succès à **Montauban** est considérable, il réorganise le diocèse vacant depuis plus de trente ans, crée le séminaire dans l'ancien couvent des **Capucins**, confirme en 2 ans 40 000 fidèles voyageant et prêchant inlassablement d'une paroisse à l'autre, apaise les relations avec les communautés protestantes. Sa célébrité devient nationale après les inondations du **Tarn**, où il participe les pieds dans l'eau au sauvetage des sinistrés qu'il accueille dans son évêché, les nourrissant et les réconfortant sans faillir.

Après un peu plus de 2 ans à **Montauban**, il est nommé par **Charles X**, archevêque de **Bordeaux**, comte et pair de **France**. La révolution de 1830 ne le surprend pas et malgré son attachement aux **Bourbons**, il place sa mission pastorale au dessus des considérations politiques ; ce qui attire l'attention de **Louis-Philippe** qui le propose au **Pape** comme cardinal. **Grégoire XVI** le nomme cardinal le 1^{er} février 1836.



Tombeau du cardinal de Cheverus à Bordeaux

À la demande de ses fidèles montalbanais, il retourne à Montauban où il est ovationné par tous et rentre peu après à **Bordeaux** où il meurt le 18 juillet 1836. Il est enterré dans la cathédrale **Saint-André**.

*Jean-marc Detailleur
Président honoraire*

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Le bouquet de fleurs du Tigre

Georges Clemenceau est mort le 24 novembre 1929. Dans son cercueil, celui qu'on surnommait le « Tigre » avait demandé que l'on dépose trois choses : sa canne à pommeau de fer, un coffret contenant « *Les noces de Figaro* » offert par sa mère et un petit bouquet de fleurs des champs séchées. Que représentait-il pour ce fauve de la politique dont on disait « *on le craint plus qu'on ne l'aime... il fait peur* » ? Quel souvenir impérissable restait attaché à ce modeste témoignage sentimental ? Il suffit parfois d'un simple détail pour voir d'un œil différent les géants de notre histoire.

Géant, il le fut à coups de gueule, semant la crainte chez quiconque lui faisait obstruction. Il était très dur avec les hommes politiques (*en politique, on succède à des imbéciles et on est remplacé par des incapables*), les curés, les pacifistes, les américains, la bureaucratie (*la France fut longtemps une monarchie absolue, elle est aujourd'hui une bureaucratie absolue*), les militaires, les fonctionnaires (*ils sont un peu comme les livres d'une bibliothèque, ce sont les plus hauts placés qui servent le moins*) et les femmes qu'il aimait tant.



Un sens extraordinaire de la formule et l'un des plus grands orateurs de la République.

Il n'a pas été tendre non plus avec les grandes personnalités de son époque. À propos de **Félix Faure**, président de la République, **Clemenceau** eut ces mots lors de son enterrement : « *En entrant dans le néant, il a du se sentir chez lui* ». Il sumommait le **maréchal Joffre** « *le sommeil d'Austerlitz* » et il a été également très dur avec **Victor Hugo**. Puis, après des hauts et des bas en politique, directeur de l'*Aurore*, il fait toute la une du journal avec le « *j'accuse* » d'**Émile Zola**.

En novembre 1917, alors que les alliés s'interrogent sur l'issue du conflit qui s'éternise, c'est contraint et forcé que le président de la République **Raymond Poincaré** fait appel à lui. Il devient président du Conseil et « *Foutez-moi la paix, je fais la guerre* » devient sa réplique favorite devant une opposition en déroute. S'étant entouré de ministres compétents mais soumis à ses ordres, passant outre toutes les critiques, **Georges Clemenceau** va communiquer un moral de vainqueur à la **France** et aux soldats qui vivent l'enfer au front, dans des conditions inhumaines.



Les signataires du traité de Versailles : D Lyod George (GB) V. Orlandto (Italie) G. Clémenceau (Fr) et T.W.Wilson (E.U)

Le 11 novembre 1918 le clairon sonne la fin du carnage. Pour « *Le Père la Victoire* » commence alors un autre combat : le traité de paix. Bataillant contre les américains et les anglais qui souhaitent minimiser le prix de toutes les souffrances subies sur le sol français, le « *Tigre* » va négocier au mieux les dommages de guerre.

Le Traité de **Versailles**, signé le 28 juin 1919 dans la galerie des Glaces du château de **Versailles** sera vécu par les Allemands comme une humiliation. Les vainqueurs pensent qu'il servira de leçon aux Allemands, et fera de la Grande Guerre la « *der des ders* ». Pour **Clemenceau**, ce qui importe, c'est la sécurité de la **France**. Celle-ci passe nécessairement par un affaiblissement durable de l'**Allemagne**.

Un certain nombre de clauses du Traité de **Versailles**, et parmi elles, la seule responsabilité morale de l'**Allemagne** dans le déclenchement du conflit ainsi que le montant des réparations extrêmement élevé, sera, quelques années plus tard, au cœur des revendications d'**Adolf Hitler** et de l'**Allemagne** nazie.

Estimant que les services rendus à la Patrie méritent une récompense, **Clemenceau** accepte que son nom soit proposé pour la présidence de la République, où, contre toute attente, il est battu très largement par le modéré **Paul Deschanel**.

Réfugié dans une retraite solitaire, entre sa maison de **Vendée** et son domicile parisien, il décèdera à l'âge de quatre-vingt huit ans.

Alors ce modeste bouquet précieusement conservé ? A quoi correspond ce geste sentimental qui n'a rien à voir avec l'amour d'une femme, mais celui des hommes ?



Le bouquet de fleurs séchées

Le 13 juillet 1918, **Georges Clemenceau** est informé par **Philippe Pétain** d'une nouvelle tactique pour briser l'offensive allemande qui se prépare : laisser une première ligne dure, mais facile à traverser, pour que l'ennemi, mis en confiance, vienne s'écraser contre une seconde ligne fortement défendue.

Ayant à cœur de rendre visite à des hommes, sacrifiés sans qu'ils le sachent, le « Tigre » se rend sur le front. En passant devant un groupe de soldats, l'un de ceux qui allaient sans aucun doute mourir le lendemain s'avance vers lui : « *monsieur le président, on a cueilli ça, en haut sur la tranchée, pour vous...* ». Ému aux larmes, **Clemenceau** prend le bouquet et dit : « *mes enfants, ces fleurs iront avec moi dans mon cercueil...* ».



Tombe de Georges Clemenceau

Ces fleurs sont à ses côtés depuis 1929, à flanc de coteau, au lieu-dit le Colombier en **Vendée**. Le « Tigre » savait aussi tenir sa parole.

*Christian Limongi
Premier vice-président*

NOUVELLES NOMINATIONS DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

**Sont nommés Chevaliers dans l'Ordre national du Mérite par décret du
Président de la République du 15 novembre 2018**

M. Yann Cambon

Promotion du Bénévolat associatif ;

Mme Isabelle Schoenaker-Rossi

Promotion du Bénévolat associatif ;

M. Stéphane Michelin

Promotion du Ministère des solidarités et de la santé ;

Mme Yamina Lamrani-Carpentier

Promotion du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Nous leur exprimons nos plus vives félicitations pour cette prestigieuse décoration qui récompense leurs mérites distingués et rend hommage à leurs parcours.

NOUVELLES ADHÉSIONS

M. Joël Defives

M. Wilhelm Bush

Mme Myriam Lamarque

M. Karl Broche

Général Alain Gautier

Colonel Pierre-yves Rouleaud

DÉMISSIONS

Néant

RADIATIONS

M. Robert Guicharnaud

M. Bernard Pesqui

DÉCÈS

M. Jacques Pascal

Colonel Bernard Labrune

Colonel André Limasset

Le président et les membres du Comité de section ont présenté leurs condoléances à leurs familles, ainsi qu'à leurs proches.

JEAN MASSON

Un vétéran français vient de nous quitter
le 23 février 2019



Jean Masson

Né le 15 mai 1923 à **Saint-Dié**, Jean Masson s'engage dans la Marine Nationale au déclenchement de la Seconde guerre mondiale, puis rejoint l'**Angleterre** après la défaite et l'occupation de la **France** par les Allemands.

Mais, emprisonné en **Espagne**, il tarde à pouvoir réaliser son projet, aux côtés d'autres Français qui subissent le même sort. Il parvient toutefois à embarquer à bord d'un bâtiment anglais de la « **Royal Navy** » et atteint l'**Angleterre** le 2 janvier 1944.

Sa parfaite condition physique et son sens du devoir lui ouvrent les portes des Forces Françaises Libres. Se portant volontaire pour rejoindre les commandos, il suit avec succès le redoutable entraînement de ces soldats d'élite à **Achnacarry** en **Écosse**, ce qui lui permet d'intégrer la *Troop 1* du 1^{er} bataillon de fusiliers marins commandos.

Portant l'uniforme anglais mais avec le badge "**France**", il traverse la Manche dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 pour participer à l'assaut de la forteresse **Europe**, durant l'opération « *Overlord* ».

Le 6 Juin 1944, Jean Masson participe à l'assaut de la plage de **Colleville-sur-Orne** (aujourd'hui **Colleville-Montgomery**), secteur « *Sword Beach* ».

Peu après avoir foulé le sol de **France**, une violente explosion le projette au sol, inanimé. Plusieurs commandos sont tués par cette même explosion. Placé inconscient au milieu d'autres blessés dans les dunes à proximité de la plage, il ne reprend ses esprits que 48 heures plus tard, puis il est évacué vers l'Angleterre pour y être soigné.

Remis sur pied, il prend part au débarquement de **Hollande** et au combat difficile de **Flessingue** avec les commandos français. À cette occasion, ils réussirent brillamment un fait d'arme considéré par le **général Eisenhower**. « comme le plus courageux et le plus audacieux de la seconde guerre mondiale ».

Après la guerre, il travaille plusieurs années en **Afrique** avant de s'installer avec son épouse à **Draguignan**, où ils profitaient simplement de la vie et du soleil.

Jean revenait régulièrement aux commémorations du débarquement, la dernière fois étant à l'occasion du 70^{ème} anniversaire en 2014. Il avait prévu de participer au 75^{ème} anniversaire du D-Day.

Il ne reste plus aujourd'hui que trois vétérans encore vivants sur les 177 commandos français du 1^{er} bataillon de fusiliers marins commandos partis à l'assaut de « *Sword Beach* ». Il s'agit de messieurs **Hubert Faure, Jean Morel et Léon Gautier**.

Christian Limongi

*Ancien membre du Groupement de fusiliers Marins Commandos
(Commando Hubert)*

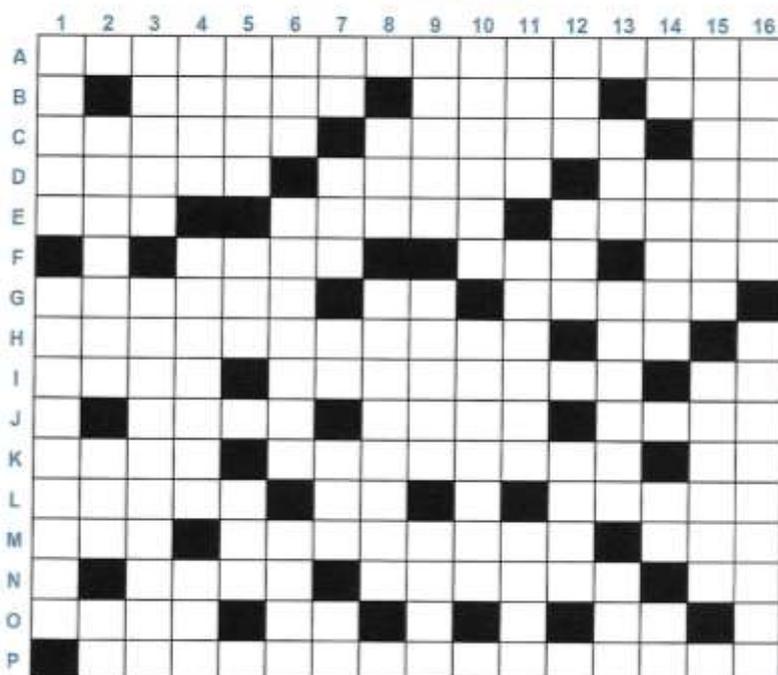


*Commandant Philippe Kleffer
Le français du Jour J*



MOMENT DE DETENTE

Thème : Marcel Proust



(En gras ce qui concerne le thème)

Horizontalement :

A. Relation homosexuelle de Proust B. Moyen de réussir. On l'a sur le bout de la langue. **Occupation des Guermantes** C. **Il entrava l'inspiration proustienne.** Ile. Contre. D. Appréciée. **Endroit pour les jeunes filles en fleurs.** Condition. E. Hors d'affaires. Prise par certaines aspirations. Pas resté passif. F. Il fait parti des effectifs. Saint-Pierre. Chère à Trénet. G. Sans raison. Bien vue chez les scouts. **Perdu puis retrouvé par Proust.** H. **Un amour de Proust.** Arrose Saint-Omer. I. Diplôme dépassé. **Clan brocardé par Proust.** Tête de clou. J. Le bout des pieds. **Lecteur de Proust. Aristocrate ou bourgeois, il est raillé par Proust.** K. Homme fidèle. Prosélyte en terre sainte. Mis à l'index par sécurité. L. Essence dure à trouver. **Lettres de Proust.** Une étoile sur terre. M. Fille d'Harmonie. **Musicien proustien. Il permet, selon Proust, de dégager l'essence de nos sensations.** N. Article. S'exprimer par lettres. Paresseux. O. Traverse le quartier. Actinium. Tranche de rire. P. **But de la Recherche.**

Verticalement :

1. Un amoureux de Proust. Grâce à elle, lire Proust c'est du gâteau ! 2. Calme. Ça vaut Ben. Au centre d'Oslo. 3. Fruit de régime. **Madame Verdurin, par exemple.** 4. Massif forestier. Il suit la ligne bleue. Coupelle. 5. Petit bout. Période de grande chaleur. La première venue. 6. Bien roulée. Mettent l'eau à la bouche. Amateur de croissant. 7. Apporte l'addition. Attrapé par l'oreille. **Proust à Paris.** Positif ou négatif. On y apprend à écrire. 8. Siège à Genève. **Écrivain proustien.** 9. Bien fait. Qui ne manque de caractères. Tient un huis clos. 10. Etes champion de billard ? En jeu. 11. **Figure proustienne essentielle.** Allongés. Fait des pâtés. 12. Palindrome chimique. Ralle. Donne un coup en pleine poire. 13. Sorite des eaux. Petits domaines féodaux. Lettre grecque. 14. Radio Bremen. Ville de Floride. Tantale. Un terme de choix. 15. Travaux à la mine. Cryptera. 16. **Peintre proustien. Disparue pour Proust.**

QUIZ DE LA GRANDE GUERRE

1. Les célèbres taxis de la Marne sont :
A. des Renault B. des Peugeot C. des Citroën
2. Les soldats sont appelés poilus parce que :
A. Ils ne se rasent pas B. Ils sont courageux
C. Ils ressemblent à des animaux dans leurs terriers
3. Qui prononce la célèbre phrase « La Fayette nous voici » ?
A. Le Général Pershing B. Le Colonel Stanton C. Le Président Wilson
4. Qu'appelle-t-on les « folies de Winston » ?
A. Ses cigares B. Les chars dont il défend l'utilisation
C. Les infirmières anglaises à l'arrière
5. Combien de fois de Gaulle a-t-il été blessé ?
A. Une B. Deux C. Trois
6. Pendant quatre ans, Hitler combat dans le 16^{ème} régiment bavarois d'infanterie en tant que... :
A. Conducteur de char B. Messenger C. Canonnier
7. Le 5 septembre 1914, un écrivain meurt au champ d'Honneur. Il s'agit de :
A. Marcel Proust B. Charles Péguy C. Henri Barbusse
8. Qui invente le style de peinture dit « tubiste » ?
A. Henri Matisse B. Georges Braque C. Fernand Léger
9. Quel grand paquebot britannique est coulé le 7 mai 1915 ?
A. Le Titanic B. Le Lusitania C. Le Queen Elizabeth
10. A quelle date est signé le traité de paix mettant fin à la guerre entre l'Allemagne et les Etats-Unis ? :
A. Le 11 novembre 1918 B. Le 28 juin 1919 C. Le 21 août 1921

COQUE DES ROIS À MONTECH

Le samedi 12 janvier 2019, quatre associations patriotiques du département organisaient conjointement la coque des rois. En effet, l'association nationale des officiers de carrière en retraite, la Société des Membres de la Légion d'Honneur, l'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite et l'association des Officiers de réserve se sont regroupées.

Cette année, c'est sous l'impulsion du **colonel Wierzbinski**, président de l'AOR que cette manifestation avait lieu.

Les convives avaient rendez vous à partir de 15H00 à la salle **Laurier à Montech** mise à disposition par monsieur **Jacques Moignard**, maire de la ville pour partager la célèbre coque des rois. De nombreuses autorités civiles et militaires avaient répondu présentes.



Accueil des participants par le colonel Bernard Wierzbinski, président de l'AOR 82 et organisateur de l'édition 2019



La table d'honneur

C'est ainsi que le maître de cérémonie, remerciait madame **Valérie Rabault** députée du département, le **colonel Pilette**, délégué militaire départemental, le **colonel Delplancq** commandant le 9^{me} ASM et le **capitaine Bazan** représentant le chef de corps du 31^{me} RG.

Au cours de son discours, il mentionne le mouvement des « *gilets jaunes* » qui a contraint quelques adhérents et invités à renoncer à venir déguster ladite coque des rois. En effet certaines autorités étaient occupées à assurer le suivi des événements qui touchent actuellement le département et la **France**.

Il faut rappeler l'utilité de ces associations qui reposent sur la mise en œuvre collective d'un projet rassemblant les individus dans un idéal ou une démarche commune fabriquant ainsi un esprit de fraternité et de solidarité.

Au cours de son allocution le **colonel Wierzbinski** remercia « *les petites mains* » et « *les gros bras* » qui ont œuvré à la réussite de cet événement incontournable en son nom et en celui des présidents des autres associations. Il adressa enfin ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Des coques plus appétissantes les unes que les autres

Ce moment de rassemblement fut convivial, de grande qualité et une grande réussite au vu de la nombreuse assistance (140 personnes). Le rendez-vous pour 2020 est déjà pris, et c'est la SMLH qui sera chargée de coordonner cet événement.

Erick Lebrun
2^{ème} vice-président

CONFÉRENCE DU GÉNÉRAL JEAN-FRANÇOIS PACHABEYIAN La Bataille de Waterloo (1815)

Le **général Pachabeyian** a donné une conférence le 6 décembre 2018 à l'Ancien Collège de **Montauban** à propos de la bataille de **Waterloo** qui s'est déroulée au sud de **Bruxelles** en **Belgique** le 18 juin 1815.



La bataille de Waterloo

L'armée britannique, dirigée par le **général Wellington**, aidée en fin de journée par l'armée prussienne, commandée par le **général et feld-maréchal Blücher**, a vaincu l'armée française commandée par **Napoléon-1^{er}**.

Pourtant, employant sa tactique habituelle **Napoléon** espérait remporter une victoire décisive face aux anglais.

Supérieure en nombre de soldats et comptant plus de pièces d'artillerie, l'armée française semblait taillée pour la victoire.



Le Duc de Wellington

Cette victoire espérée par **Napoléon** tourne finalement au désastre. Face à des adversaires particulièrement motivés, les nombreuses offensives françaises ne parviennent pas à faire la différence.

Pire, de nombreuses décisions stratégiques et des erreurs dans la communication entre les corps d'armée donnent l'avantage à la coalition européenne. La bataille est perdue et, après cette déroute, s'envole l'espoir d'une restauration impériale.



La détresse de Napoléon 1^{er}

Comment **Napoléon** a-t-il pu perdre cette bataille ?

Le **général Pachabeyian**, lors de sa brillante conférence, a répondu très précisément, à cette question.

Nous félicitons notre compagnon pour ce passionnant récit qui a particulièrement intéressé l'auditoire.

*Christian Limongi
Premier vice-président*

RÉCEPTION À L'ACADÉMIE DE MONTAUBAN

Jean-marc Detailleur

La séance de l'Académie de **Montauban** du 5 novembre 2018 était consacrée à la réception de notre compagnon **Jean-marc Detailleur**, élu au 38^{ème} fauteuil occupé par monsieur **Nadal Rey**.

C'est en présence de personnalités civiles et militaires, notamment **madame Brigitte Barèges**, maire de **Montauban** et d'amis que le président de l'Académie, **monsieur Jean-luc Nespoulous** a reçu notre compagnon au sein de l'Académie de **Montauban**.



Jean-marc Detailleur et son parrain le général Jean-françois Pachabeyian

Le discours de réception a été prononcé par le **général Jean-françois Pachabeyian**. Le parrain de **Jean-marc Detailleur** a rappelé le parcours exceptionnel du nouvel élu.

Puis, **Jean-marc Detailleur** a fait l'éloge de son prédécesseur l'écrivain et poète occitan **Nadal Rey**.



Jean-marc Detailleur présente au public la magnifique médaille de l'Académie que lui a remise le président Nespoulous

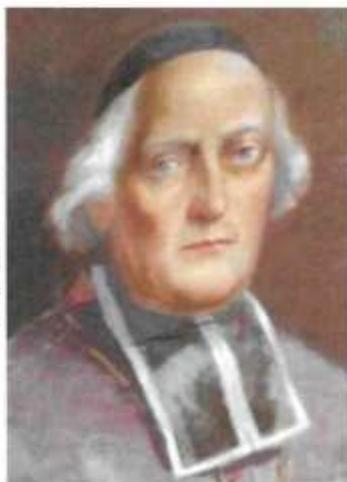
À l'occasion de cette réception, le nouveau membre titulaire de l'Académie a donné une conférence sur « les évènements de **Montauban** sous la Restauration » : **Jean de Cheverus**, **Louis Dubourg** et **Jean de Trélissac**.

Destin croisé de trois prêtres que la Révolution a conduit en **Amérique** pour les deux premiers, à l'exil intérieur pour le dernier, et qui occupèrent ensuite le siège de **Montauban**.

Notre compagnon a effectué, devant une nombreuse assistance, un travail de recherches de qualité, à la hauteur des travaux présentés par l'Académie.

Au terme de cette conférence, le président de l'Académie **Jean-luc Nespoulous** a remercié chaleureusement le nouveau membre titulaire pour la qualité de son exposé.

*Christian Limongi
Premier vice-président*



*Jean Armand Chaudru de Trélissac
Évêque de Montauban (1833 - 1843)*

IN MÉMORIAM

COLONEL BERNARD LABRUNE

Décédé le 13 novembre 2018



Le colonel Bernard Labrune

C'est avec émotion que nous avons appris la disparition de notre compagnon le **colonel Bernard Labrune**, survenu le 13 novembre 2018 à **Marseille**, où il s'était retiré pour des raisons familiales.

À **Coëtquidan**, **Bernard** était considéré comme un garçon discret, serviable et parlant peu. À la sortie, il choisit le Génie et se retrouve à **Angers**, en école d'application. Puis c'est sa première affectation en corps de troupe et la découverte de son métier. Sa carrière se partage désormais entre Commandement et État-major.

Pour le **colonel Labrune**, le commandement ce fut d'abord celui des officiers-élèves étrangers à l'école du Génie d'**Angers**. Et bien plus tard, le commandement du 21^{ème} régiment du Génie. Après l'obtention du brevet technique, il exerce les fonctions de chef de bureau Opérations/Instruction au 9^{ème} régiment du Génie.

Enfin, il assurera des fonctions, pendant une longue période, à l'État-major de l'Armée de Terre au sein du bureau Équipement.

Puis c'est l'heure de la retraite. Il revient dans sa maison de **Montauban**. Ses occupations favorites demeurent la chasse et l'histoire. Pour la chasse, **Bernard** était connu comme chasseur invétéré sur le camp de **Caylus**.

Pour l'histoire, il a grandement collaboré, jusqu'à la limite de ses forces, à la rédaction du livre sur l'histoire des casernements militaires en **Tarn-et-Garonne** publié par l'ANOCR.

Le **colonel Labrune** était chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre national du Mérite.

(D'après l'éloge funèbre prononcé par le général Pierre Novello)

COLONEL ANDRÉ LIMASSET

Décédé le 8 janvier 2019



Le colonel André Limasset

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre compagnon le **colonel André Limasset**. Ses obsèques ont eu lieu le 14 janvier 2019 en l'église **Saint-Georges d'Albias**.

Entré à **Saint-Cyr** en 1963, **André** a choisi l'arme du Génie, ce qui lui a permis de pratiquer plusieurs métiers : formateur, conducteur de chantier et architecte sur des bases aériennes. Après avoir acquis les diplômes d'ingénieur, d'architecte et de l'École de Guerre, il a conçu dans les années 80 les plans de casernes de l'Armée de Terre et de la Gendarmerie.

Promu colonel en 1990, il a été nommé directeur des Travaux du Génie à **Montauban**, ce qui lui a permis de construire et rénover des installations de l'Armée de Terre et de la Gendarmerie dans toute la région **Midi-Pyrénées**.

En 1995, le **colonel Limasset** quitte la carrière militaire pour occuper le poste de Directeur général des services technique de la ville de **Montauban**. Prenant alors sa retraite, il s'investit bénévolement dans le domaine social. Président de la Croix Rouge de **Montauban**, il s'est particulièrement impliqué dans différentes associations tournées vers les déshérités.

Le **colonel André Limasset** était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite et commandeur de la Ligue Universelle du Bien Public.

Il a réussi sa vie aussi bien civile que militaire. Sa famille peut être très fière de lui.

(D'après l'éloge funèbre prononcé par le général Alain Gautier)

*Christian Limongi
Premier vice-président*

MOMENT DE DETENTE : SOLUTIONS

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A	S	O	D	O	M	E	E	T	G	O	M	O	R	R	H	E
B	W		A	T	O	U	T		A	P	E	X		B	A	L
C	A	S	T	H	M	E		O	L	E	R	O	N		V	S
D	N	O	T	E	E		O	M	B	R	E		E	T	A	T
E	N	U	E			S	U	C	E	E		R	E	A	G	I
F		L		V	R	A	I			Z	E	E		M	E	R
G	M	A	B	O	U	L		B	A		T	E	M	P	S	
H	A	G	O	S	T	I	N	E	L	L	I		A	A		A
I	D	E	U	G		V	E	R	D	U	R	I	N		C	L
J	E		R	I	M	E		G	I	D	E		S	N	O	B
K	L	I	G	E		S	I	O	N	I	S	T	E		D	E
L	E	B	E	N	E		O	T		Q		A	S	T	E	R
M	I	N	O		V	I	N	T	E	U	I	L		A	R	T
N	N		I	T	E	M		E	P	E	L	E	R		A	I
O	E	S	S	E		A	C		A		O		H	O		N
P		L	E	T	E	M	P	S	R	E	T	R	O	U	V	E

QUIZ DE LA GRANDE GUERRE

1. A. Des Renault
2. B. Ils sont courageux
3. B. Le colonel Stanton
4. B. Les chars
5. C. Trois
6. B. Messenger
7. B. Charles Péguy
8. C. Fernand Léger
9. B. Le Lusitania
10. C. Le 21 août 1921

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES



NORD
MIDI-PYRÉNÉES

*Quercy
des îles*

Mathieu ALBUGUES - Gérant

Le Bousquet - 82150 Montaigu-de-Quercy

TEL. 05 63 04 31 25

www.quercydesiles.fr

<p><i>Les Monumentalistes</i></p> <p>3, place Occitane 82100 CASTELARRASIN 05 63 32 56 89</p> <p>206, rue de la Préfecture 82100 CASTELARRASIN 05 63 04 05 28</p> <p>46, avenue de Chasselas 82200 MOISSAC 05 63 30 06 83</p> <p>5, avenue Albert Souhies 82500 Beaumont de Lomagne 05 63 29 09 09</p> <p>21, place Séverin Dumou 82400 VALENCE D'AGEN 05 63 29 09 02</p>	<p>FABRICE BELY</p>  <p>POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE</p> <p>bely.f@wanadoo.fr</p>
---	--

Euro  **Print**

Imprimerie offset & numérique

MONTECH - 05 63 27 56 34

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2019

Mai : Sortie culturelle à Saint-Sernin
Juin : Remise du Prix du Comportement Citoyen
19, 20 et 21 juin : Congrès de l'ANMONM à Nîmes
13 octobre : Remise du Prix de l'Encouragement au
Civisme lors de l'AG des Médailleurs du Travail